

## Décision du Maire

N° 2025-207

### DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

**Objet : CONVENTION D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – JARDINS FAMILIAUX – L'ENVOL**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22 ;
- Vu la délibération n° 2020-26.05-6 du 26 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal de Montbéliard a délégué à son Maire et pour la durée du mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent au titre des matières énumérées à l'article L.2122.22 et dans les conditions prévues à l'article L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Conformément à l'alinéa 5 de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant la demande de l'association l'ENVOL tendant à obtenir l'usage de deux jardins familiaux aux fins de mener un projet de parcelles solidaires au sein du quartier de la Chiffogne ;
- Considérant que ce projet s'inscrit dans un but d'intérêt général, pour une démarche globale de cohésion sociale, de participation citoyenne et de valorisation du cadre de vie ;
- Considérant l'arrêté n° 2024-1065/AG en date du 2 octobre 2024 portant règlement intérieur des jardins familiaux ;
- Considérant que la Ville de Montbéliard autorise l'association l'ENVOL à occuper une partie du domaine public à titre précaire et révocable.

Le Maire de la Ville de Montbéliard décide :

- De conclure avec l'association l'ENVOL, porteur du projet, et le CCAS, gestionnaire des jardins familiaux, une convention d'autorisation d'occupation du domaine public aux conditions suivantes :
  - **Espace occupé : 2 jardins familiaux du quartier de la Chiffogne**
  - **Durée : 2 ans à compter de la signature de la convention**
  - **Redevance : occupation à titre gratuite**
- D'autoriser le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer ladite convention

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à Montbéliard, le samedi 11 Octobre 2025

Le Maire

Déposée en Sous-Préfecture le :

13/10/2025



*Marie-Noëlle Biguinet*

**Marie-Noëlle BIGUINET**

Affichée le : 13/10/2025